



POLYNÉSIE FRANÇAISE

**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA CULTURE**

Fiche de poste n°10/2026_EG CJA

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

N° Fiche de poste : 10/2026_EG_CJA	Poste : Enseignant adjoint en CJA
Descriptif et contexte du poste	Une expérience professionnelle avec des adolescents est souhaitée. Une bonne connaissance des programmes des CJA (arrêté n°742/CM du 15 mai 2013) de la Polynésie française est nécessaire. Une connaissance des circulaires (à minima 2) spécifiques au CJA Nommé en CJA, par-delà l'enseignement de sa classe, le professeur s'engage à développer la démarche de projet, l'adaptation et la contextualisation, le travail en équipe. Une grande capacité d'adaptation à l'organisation pédagogique d'un CJA et la volonté de construire de la cohérence pour sécuriser les enseignements, les apprentissages et le parcours des élèves : alternance enseignement général et enseignement pratique.
Missions	• Enseignement des programmes • Connaître et rencontrer les différents partenaires (Équipe de direction, IEN, IA-IPR), équipe de circonscription, structures du second degré (collèges, lycées ...), psychologue scolaire, assistant (e) sociale, infirmier...) • Mettre en œuvre le travail du collectif en participant aux temps de concertation et de rencontre dans le CJA, inter-CJA et avec les professeurs du collège et/ou du lycée de secteur. Construire la relation et la coopération avec les familles.
Connaissances et compétences requis	• Connaître les conditions et les contraintes d'exercice en éducation prioritaire. • Connaître le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. • Connaître les orientations du Pays en ce qui concernent les CJA. • Connaître les ressources académiques et nationales pour enseigner en éducation prioritaire. • Connaître les résultats de la recherche en lien avec l'enseignement des fondamentaux et d'autres objets de réflexion pour sécuriser le parcours des élèves <u>Savoir-faire :</u>

	• Travailler en équipe et développer une pédagogie de projet explicite, structurée, rigoureuse et adaptée • Se former et rechercher à se former à la prise en charge de la difficulté scolaire. • Développer une pratique réflexive (analyse de pratiques, exploitations de données et perspectives d'actions) • Participer à la mise en œuvre des projets et contrats de réseau. • S'appuyer sur les langues et culture polynésienne pour faire réussir les élèves en langues et dans toutes les disciplines <u>Savoir-être :</u> • Avec éthique et déontologie, faire preuve de bienveillance en préservant un niveau d'exigence élevé. • Motiver et valoriser. • Avoir le sens de l'écoute et de la coopération.
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures	> Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant : - Fiche de candidature portant l'avis du supérieur hiérarchique. - Curriculum vitae. - Lettre de motivation. Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au bureau des ressources humaines du 1er degré (BRH1) : brh1@education.pf > Les candidats seront convoqués pour un entretien (25') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant et d'un IEN. Les candidats des îles passeront l'entretien via TEAMS. > L'entretien se déroulera en deux temps : - exposé des motivations du candidat (5') ; - questionnement de la commission (20') <u>Date et lieu des entretiens :</u> A partir du 03 décembre 2025 à la DGEE (site de Tuterai Tane)